

Le Parc d'Activités Marines de Saint-Mandrier-sur-Mer



Crédits : Olivier PASTOR (métropole Toulon Provence Méditerranée).

Un site dédié aux filières grande plaisance et navale de la métropole Toulon Provence Méditerranée

Une reconversion réussie et porteuse d'avenir

En 2005, le ministère des Armées a engagé avec Toulon Provence Méditerranée la reconversion de l'ancienne base aéronavale de Saint-Mandrier pour l'implantation d'activités civiles tournées vers la grande plaisance. Les acteurs ont su réunir les conditions nécessaires pour restructurer le site et les bâtiments existants afin de favoriser l'accueil d'entreprises industrielles, artisanales et de services.

Implanté sur la presqu'île de Saint-Mandrier-sur-Mer, le pôle d'activités marines bénéficie d'une position stratégique et géographique exceptionnelle en Méditerranée, au cœur d'une rade sécurisée. 20 hectares (dont 5 ha de plan d'eau et 26 000 m² de hangars et locaux) sont dédiés à la construction, la réparation et l'entretien de navires et à des activités annexes.

Les investissements réalisés dans le cadre de cette reconversion se sont élevés à 10,3 M€ (réalisation d'ouvrages maritimes, réhabilitation des bâtiments, raccordements aux réseaux, sécurisation du site). La Défense a financé ce projet à hauteur de 3,2 M€ en partenariat avec Toulon Provence Méditerranée, le Département du Var et la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Cette reconversion a été achevée en 2017 avec un résultat remarquable : 18 entreprises sont installées sur le site, représentant 165 emplois.

La chronologie

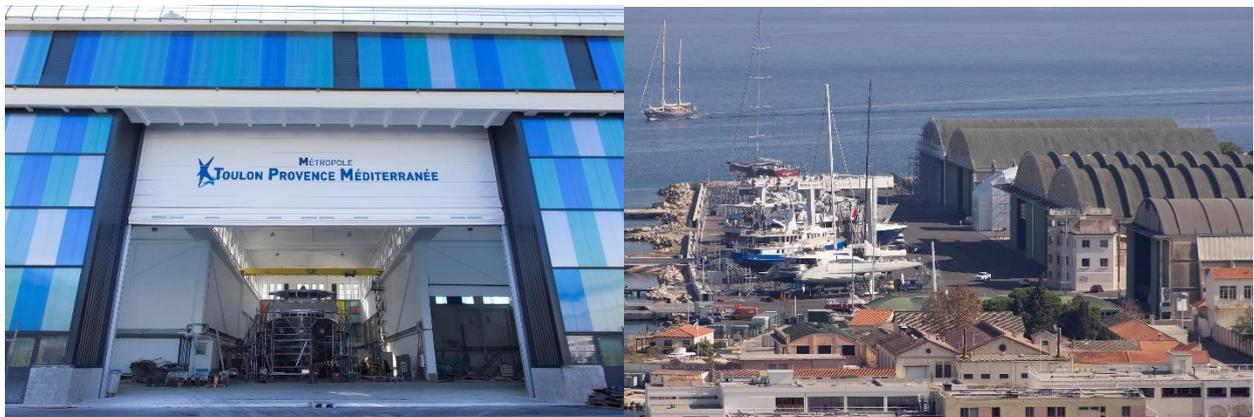
| | |
|------------------|---|
| 2000 | Lancement des réflexions sur la restructuration du site par anticipation de la fermeture de la base et constitution d'un comité de pilotage |
| 2004 | Appel à projets industriels par Toulon Provence Méditerranée |
| 2005 | Fermeture de la base aéronavale, signature de la convention de reconversion |
| 2005-2009 | Négociations sur les modalités d'implantation des entreprises Cession des terrains et autorisations d'occupation temporaire du domaine public maritime |
| 2010-2017 | Réalisation des travaux de restructuration du site et accueil progressif des entreprises |
| 2017 | Fin des travaux d'aménagement du parc d'activités marines |

Les acteurs

- Le Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Le Conseil départemental du Var
- La métropole Toulon Provence Méditerranée
- Le Ministère des Armées

Les chiffres clés

| | |
|-----------------------------|--|
| 10,3 M€ | Montant des investissements réalisés |
| 20 ha | Superficie du parc d'activité marines |
| 25 894 m² | Surface de locaux occupée |
| 18 | Entreprises installées sur le parc d'activités marines |
| 165 | Emplois directs |



Crédits : Olivier PASTOR (métropole Toulon Provence Méditerranée).

Pour en savoir plus

www.defense.gouv.fr/dar

Les contacts

Délégation à l'accompagnement régional (DAR)

Délégué régional Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse :

Pierre RICARD – 06 08 12 45 70 – pierre1.ricard@intradef.gouv.fr

Métropole Toulon Provence Méditerranée (pôle économie)

04 94 93 70 61 – dev.eco@metropoletpm.fr